

TEBBOUNE PRÉSIDE, AUJOURD'HUI, UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Page 3

MOSTAGANEM

**SEPT CORPS
REJETÉS
PAR LA MER**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4165 | Dimanche 3 janvier 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BILAN DU CORONAVIRUS
EN ALGÉRIE

**262 NOUVEAUX
CAS
ET 7 DÉCÈS
EN 24H**

Page 16

TRIBUNAL MILITAIRE DE BLIDA

TOUFIK, TARTAG, SAID BOUTEFLIKA ET LOUISA HANOUNE INNOCENTÉS

Page 3



LUTTE ANTITERRORISTE

**QUATRE TERRORISTES
ABATTUS DANS LA
WILAYA DE TIPASA**

Page 3



CHUTES DE NEIGE

**PLUSIEURS ROUTES
BLOQUÉES ET FERMÉES
À LA CIRCULATION**

Page 5



7

morts et 12 blessés dans un carambolage à Aïn-Defla.

27

quintaux de kif traité saisis aux frontières avec le Maroc.

150

colis vestimentaires distribués aux familles démunies à Tizi-Ghenif.

Les éditions Anep annoncent trois nouvelles publications

Les éditions Anep de l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité, annoncent la sortie, dans les librairies, de trois nouveaux ouvrages pour la première semaine du mois de janvier prochain, a appris l'APS auprès de l'éditeur. Le premier ouvrage, *Le long règne du dey Mohamed Ben Othmane* (1766-1791), est du journaliste et écrivain Mohamed Balhi qui revient avec ce dernier ouvrage dédié à l'histoire et au patrimoine. La trame tourne autour d'un dey méconnu et dont la période de règne sur la régence d'Alger a été empreinte de paix, de stabilité et prospérité. Autre nouveauté annoncée par l'éditeur *Journal d'une jeune schizophrène*, un récit de Rabéa Douibi qui dévoile le journal intime d'une jeune fille, découvert par ses parents après sa mort tragique et prématurée. Le journaliste et romancier Merzak Bagtache, qui avait reçu le Grand prix Assia-Djebar du roman en langue arabe en 2017, a lui aussi signé son dernier né aux éditions Anep sous le titre *"Quatro"*. L'Anep prévoit également de commercialiser à cette



période une réédition de *Arabesques, enquête sur le rôle des États-Unis dans les révoltes arabes* de l'universitaire Ahmed Bensaâda.

Le CAC de Annaba doté d'appareils de haute technologie



Le Centre anti-cancer (CAC) d'Annaba a été renforcé par l'acquisition d'appareils de haute technologie dans le cadre d'un programme visant à en faire un centre référent dans le traitement des malades du cancer, en plus d'apporter

l'accompagnement technique nécessaire à des centres similaires limitrophes. L'Etat a alloué plus de 6 millions d'euros pour pourvoir ce Centre en appareils médicaux de haute facture et d'une grande précision dans le traitement par radiothérapie en vue de soigner les types de cancer les plus répandus en Algérie, à savoir le cancer du sein, de la prostate, du colon et du nasopharynx.

Les appareils réceptionnés devraient être installés et mis en service au cours du premier trimestre de l'année 2021, dont un système d'imagerie échographique Clarity (imagerie des tissus mous) utilisé notamment dans le traitement par radiothérapie du cancer de la prostate. D'une grande précision de recalage des images, ce système permet de cibler les tumeurs sans endommager les cellules et les organes sains. Le CAC a également réceptionné une panoplie stéréotaxique, une technique de très grande précision permettant de délivrer de très fortes doses de radiations lors d'un traitement par radiothérapie en un nombre très réduit de séances.

La PC de Blida lancera début 2021 l'application "Allo Himaya"

La direction de la Protection civile de Blida compte procéder au lancement, début 2021, d'une application "Allo Himaya" visant à faciliter les appels de secours sur le numéro "10 21", a appris l'APS. Cette nouvelle application, en cours d'expérimentation sera officiellement téléchargeable, pour les citoyens, au début de l'année 2021.

L'application est téléchargeable sur les systèmes android, à partir de la version 4.1. Cette application est capable de déterminer automatiquement le numéro de l'appelant et de son lieu, ce qui permet de s'assurer de la véracité de l'appel au secours. Outre les appels, cette même application offre, aussi, la possibilité d'envoyer des SMS de détresse, en intégrant des informations sur le caractère de l'accident, et d'autres détails liés au lieu, le nombre de blessés, voire même l'état de la route, ou d'un incendie, entre autres.

Celle-ci permet, également, à ses utilisateurs, de donner tout les détails concernant le lieu ou le site de l'accident, aux fins de faciliter l'envoi des unités territorialement compétentes en temps opportun. Cette application a été conçue par le chef du



bureau des transmissions et de communication opérationnelle de la direction de la Protection civile de Blida, le capitaine Ben Lemane, également à l'origine du système numérique des lignes de secours et des lignes privées.

D
I
X
I
T

Mohamed Charfi

"Sur le plan juridique et technique, rien n'empêche l'organisation des prochaines échéances législatives et locales le même jour, mais il n'y a pas suffisamment de magistrats pour pouvoir le faire."

Il fête ses... 104 ans après avoir vaincu le Covid

Un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale a célébré chez lui son 104^e anniversaire dans l'Alabama, aux Etats-Unis, après avoir passé plusieurs jours à l'hôpital, où il a vaincu le Covid-19. Il a été admis à l'hôpital le 24 novembre après avoir été infecté par le coronavirus. Il est finalement sorti de l'hôpital mercredi, la veille de son anniversaire. Dans la ville de Madison, une parade est organisée pour l'ancien soldat qui réparait les trains endommagés par les bombardements durant la Seconde Guerre mondiale.

Il voulait remplacer ses billets de Monopoly et finit au... tribunal

Un jeune homme de 28 ans, passionné de jeux de société, s'est rendu compte que les billets accompagnant son jeu de Monopoly étaient trop abîmés pour jouer correctement. Il a alors voulu remédier au problème et en a commandé des nouveaux sur Wish, un site internet. Lors du contrôle de colis, les douaniers pensant avoir affaire à un faussaire l'ont signalé au procureur de la République. Les billets de Monopoly euros portaient pourtant l'inscription - Copy - sur chacun d'entre eux.

TRIBUNAL MILITAIRE DE BLIDA

Toufik, Tartag, Saïd Bouteflika et Louisa Hanoune innocentés

Les deux anciens chefs des services de renseignements, les généraux Mohamed Mediène, dit Toufik, et Athmane Tartag, dit Bachir, ainsi que Saïd Bouteflika, le frère du président déchu, et Louisa Hanoune, la secrétaire générale du Parti des travailleurs, sont désormais libres.

PAR KAMAL HAMED

Ils ont, en effet été innocentés, hier, par le tribunal militaire de Blida de toutes les charges qui pesaient sur eux et pour lesquelles ils ont été condamnés par la même juridiction auparavant à de très lourdes peines. Hier était la troisième fois que ces désormais innocents passaient devant le tribunal militaire et ce, après le premier procès et le procès en appel. Durant ce dernier procès, qui s'est tenu au mois de février de l'année 2020, Louisa Hanoune a été, pour rappel, acquittée et a, donc, retrouvé sa liberté puisque le tribunal a annulé les charges de complot contre l'Etat pour lesquels elle était, au même titre que les autres, poursuivie. Le tribunal militaire a, par contre, confirmé ces mêmes charges contre les généraux Toufik et Tartag ainsi que Saïd Bouteflika. Le procès d'hier est intervenu suite à la décision de la Cour suprême qui a ordonné la tenue d'un nouveau procès. La plus haute juridiction du pays a répondu favorablement au pourvoi en cassation introduit par les quatre personnalités auprès de la Cour suprême. Tartag, Toufik, Louisa Hanoune et Saïd Bouteflika ont, pour rappel, fait appel de leur condamnation prononcée par la cour d'appel près le tribunal militaire de Blida au mois de février 2020. La Cour suprême a pris une autre importante décision qui était, en vérité, inéluctable. Le nouveau procès aura lieu devant une autre

juridiction, autrement, donc, avec une nouvelle composante et c'est ce qui s'est passé hier. Pour revenir aux faits, rappelons que les quarts ont été arrêtés au début du mois de mai de l'année 2019 alors que l'Algérie traverse une période politique trouble. Mais ce n'est qu'un peu plus de quatre mois après, soit en septembre, que les quatre sont passés devant le tribunal militaire de Blida. Ce dernier leur a infligé de lourdes peines. Ils ont, en effet, été condamnés à 15 ans de prison chacun. Ils étaient accusés de « complot contre l'autorité de l'armée et de l'Etat ». Lors du procès en appel devant la cour militaire de Blida, qui s'est tenu au mois de février dernier, les peines ont été confirmées pour Saïd Bouteflika, Mohamed Mediène et Athmane Tartag. Ces deux derniers ont eu à diriger les services de sécurité durant de longues années. Notamment le général Toufik qui est resté à la tête du DRS presque 25 ans avant de laisser le flambeau justement au général Tartag en 2015. Lors du procès en appel, Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs, a bénéficié d'une réduction de peine, ramenée à trois ans de prison dont neuf mois fermes. Elle a, ainsi, été remise en liberté le 10 février après avoir purgé sa peine. Lors de ce procès en appel, le procureur avait

requis vingt ans de prison contre Saïd Bouteflika, Toufik et Tartag. Ce dernier, contrairement aux trois autres accusés, s'est toujours muré dans le silence, refusant même d'assister au procès. Lui qui n'a jamais assisté à la fameuse réunion qui a été à l'origine des poursuites judiciaires. Bachir Tartag s'est borné à organiser cette réunion qui a eu lieu vers la fin du mois de mars 2019 et au cours de laquelle les trois accusés ont indiqué avoir surtout discuté du sort du pays et des perspectives pour transcender la grave crise politique que traversait le pays. Mais à l'époque, le chef d'état major de l'ANP, le défunt Ahmed Gaïd Salah, ne l'entendait pas de cette oreille. D'où les lourdes accusations qui pesaient sur la tête des « conjurés » et les lourdes peines d'emprisonnement qui s'en sont suivies. Notons que lors de cette même affaire, le général Khaled Nezzar, son fils Lotfi ainsi que Farid Belhamdine ont été condamnés à de lourdes peines eux aussi. Nezzar, qui était en fuite à l'étranger, est entré le 11 décembre dernier et a vidé son mandat d'arrêt international.

K. H.

Le MDN confirme la relaxe de Toufik et le maintien en prison de Saïd Bouteflika et Bachir Tartag

Le ministère de la Défense nationale a confirmé dans un communiqué que la justice militaire a innocenté le général de corps d'armée à la retraite Mohamed Mediène, dit Toufik, et a indiqué que Saïd Bouteflika et Athmane Tartag dit Bachir resteront en prison. Dans un communiqué publié sur le site du MDN, on affirme que « la Cour d'appel militaire de Blida a prononcé, lors de l'audience tenue aujourd'hui 02 janvier 2021, une décision d'acquiescement pour Mohamed Mediène, Athmane Tartag, Saïd Bouteflika et Louisa Hanoune, suite au pourvoi en cassation par la Cour suprême pour les chefs d'inculpation « complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité du commandant d'une formation militaire » et complot dans le but de changer le régime ». Des actes punis par l'article 284 du Code de la justice militaire et les articles 77 et 78 du Code pénal. Suite à ce verdict, le MDN précise que « Mohamed Mediène et Louisa Hanoune, qui étaient en liberté, ont été relaxés ». Il indique, par ailleurs, que « Tartag Athmane sera maintenu en prison militaire à Blida, faisant l'objet de poursuites judiciaires devant la justice militaire ». Quant à Saïd Bouteflika, poursuit-on de même source, « il sera transféré à une prison civile, étant donné qu'il est poursuivi dans d'autres affaires devant le pôle pénal économique et financier relevant de la Cour d'Alger ».

R. N.

EVALUATION DU BILAN ANNUEL 2020

Tebboune préside, aujourd'hui, une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, présidera dimanche une réunion du Conseil des ministres, a indiqué samedi un communiqué de la Présidence de la

République.

"Le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, présidera dimanche 3 janvier 2021, au siège de la Présidence de la République,

une réunion du Conseil des ministres, consacrée à l'évaluation du bilan annuel 2020 des secteurs ministériels", précise la même source.

R. N.

LA COMMUNICATION EN 2020

Belhimer valorise les efforts du secteur

Le ministre de la Communication, Porteparole du gouvernement, Amar Belhimer, a valorisé les efforts déployés par le secteur en 2020, notamment dans le traitement des contraintes imposées par la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Dans un message de vœux aux travailleurs et fonctionnaires du ministère et du secteur à l'occasion de la nouvelle année 2021, M. Belhimer "a valorisé les efforts déployés par le secteur en 2020, notamment face aux contraintes imposées aux mode, rythme et relations de travail et de

vie, par la pandémie du nouveau coronavirus, priant le Tout-Puissant de lever cette pandémie et de prémunir l'Algérie et de venir en aide à tout un chacun pour l'accomplissement de ses missions pleinement".

R. N.

LUTTE ANTITERRORISTE

Quatre terroristes abattus dans la wilaya de Tipasa

Quatre terroristes ont été abattus hier à Gouraya, dans la wilaya de Tipasa, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a annoncé le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratissage menée près de la commune de Messelmoune, Daïra de Gouraya, à Tipasa en 1^{re} Région militaire, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, aujourd'hui 2 janvier 2021, quatre terroristes et récupéré, un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un fusil mitrailleur de type (RPK) et deux fusils à pompe, suite à un accrochage avec un dangereux groupe terroriste", a précisé le MDN.

Selon la même source, "lors de cette opération, toujours en cours, le Sergent Mebarki Saâdeddine et le Caporal-chef Gaïd Aïchouche Abdelhak sont tombés en martyrs au champ d'honneur".

"En cette douloureuse circonstance, monsieur le général de corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire présente ses sincères condoléances et sa profonde compassion aux familles et aux proches des défunts et à tous les personnels de l'Armée nationale populaire, priant Allah Le Tout-Puissant de leur accorder Sa sainte miséricorde et les accueillir en son vaste paradis", a-t-on ajouté.

"Cette opération, qui intervient à l'entame de la nouvelle année 2021, sera, avec la détermination et les sacrifices des vaillants soldats de l'Armée nationale populaire, décisive pour venir à bout des résidus du terrorisme, et confirme la résolution de nos Forces armées à préserver la sécurité et la stabilité à travers tout le territoire national", a-t-on souligné.

MARTYRE DE DEUX ÉLÉMENTS DE L'ANP

Le président Tebboune présente ses condoléances

Abdelmadjid Tebboune, président de la République, a présenté ses condoléances, hier samedi 2 janvier, suite au martyre de deux éléments de l'Armée nationale populaire (ANP). « Avec une profonde tristesse, j'ai reçu la nouvelle du martyre du sergent Saâdeddine Mebarki et du caporal-chef Abdelhak Aïchouche alors qu'ils luttèrent contre les résidus du terrorisme barbare. Que Dieu ait pitié des deux martyrs, inspire à leurs familles et compagnons patience et réconfort et les accueille dans Son vaste paradis. Nous sommes à Dieu et c'est à Lui que nous retournons », a-t-il écrit sur sa page Facebook.

R. N.

MICRO-ENTREPRISES

Une batterie de mesures prises pour promouvoir l'entrepreneuriat

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la micro-entreprise, Nassim Diafat, a indiqué, ce samedi, qu'une batterie de mesures visant la promotion de l'entrepreneuriat et des micro-entreprises a été prise dans le cadre d'une nouvelle stratégie, dont la révision des aides et avantages accordés aux jeunes porteurs de projets.

PAR RIAD EL HADI

Dans un entretien accordé à l'APS, M. Diafat a révélé que parmi ces mesures décidées par les pouvoirs publics figure la révision des conditions d'accès au dispositif d'appui et de développement de l'entrepreneuriat à travers la suppression de la condition de chômage. M. Diafat a fait savoir également que l'amendement des textes régissant l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et le dispositif de création d'activité, dont elle a la charge, en la remplaçant par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat. Dans le cadre de ces amendements, il est envisagé l'élargissement du dispositif aux salariés ou aux étudiants souhaitant se convertir en entrepreneurs et l'octroi du bénéfice des avantages accordés, au titre de l'extension des capacités de production, à d'autres promoteurs qui sont financés par d'autres mécanismes (artisans, promoteurs Angem agriculteurs et autres détenteurs de registre de commerce). L'interviewé a évoqué aussi l'octroi d'un prêt non rémunéré supplémentaire (prêt crédit d'exploitation) pour permettre aux micro-entreprises de faire face aux difficultés de trésorerie lorsqu'elles accèdent aux marchés publics, alors que celles en difficulté pourront bénéficier d'un refinancement pour qu'elles puissent réhabiliter et relancer leurs activités. En outre, le Fonds de garantie a été chargé d'apporter son soutien aux micro-entreprises en difficultés, notamment



celles n'ayant pas les moyens pour réhabiliter leurs activités, à travers le rachat de leurs créances dues aux banques. Le traitement des dossiers de ces entreprises sera effectué selon les cas, puisque celui-ci peut aller jusqu'au recouvrement des dettes avec des délais étendus à l'effacement total des créances pour certaines catégories, à l'instar des micro-entreprises sinistrées à cause des catastrophes naturelles, où le décès du promoteur, a expliqué M. Diafat.

Création de zones d'activités dédiées exclusivement aux micro-entreprises

Face à la contrainte rencontrée par les jeunes entrepreneurs en matière d'accès aux locaux, le ministère délégué a retenu deux options complémentaires comme mesure d'accompagnement devant permettre à ces entités de confirmer leurs compétences sur le terrain.

Il s'agit pour la première de la réservation et d'affectation de locaux de l'AADL et des OPGI au profit des jeunes promoteurs. Pour ce faire, une convention a été signée avec le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville en novembre 2020, visant, notamment, la réservation d'une partie des marchés publics aux micro-entreprises et la mise à leur disposition des locaux de l'AADL et des OPGI, pour abriter leurs activités.

La deuxième option concerne la création

de micro-zones d'activités spécialisées aménagées pour abriter les activités des micro-entreprises sous forme locale. Cela va permettre, selon M. Diafat, de surmonter le problème d'accès de ces entreprises aux locaux et d'assurer le regroupement d'activités complémentaires pour la création de chaînes de valeur visant le développement de certains secteurs économiques. L'élargissement du financement des micro-entreprises au mode de la finance islamique et au financement participatif est également prévu dans le cadre de la nouvelle stratégie, qui prévoit aussi des programmes de formation en direction des porteurs de projets et promoteurs, en vue de les préparer au monde entrepreneurial et renforcer leurs capacités managériales.

Des avantages attractifs seront accordés aux jeunes dans les zones d'ombre

Par ailleurs, M. Diafat a annoncé que des avantages attractifs seront accordés aux jeunes pour lancer leurs projets et activités dans les zones d'ombre, dans le cadre du dispositif mis en œuvre par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat. Le ministre délégué a précisé que des actions de sensibilisation et d'information en direction des populations des zones d'ombre, dans le but d'intéresser les jeunes et de les attirer vers la création de projets répondant aux besoins de ses populations, ont été réali-

sées entre le 1^{er} juin et le 31 novembre 2020 par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, en collaboration avec les autorités locales et les représentants de la société civile.

Malgré les contraintes imposées par la situation sanitaire, cette opération qui est toujours en cours de réalisation a concerné durant cette période 1.857 zones d'ombre relevant de 749 communes, a ajouté le M. Diafat. Avec le concours des secteurs et des collectivités locales, les services du ministère délégué chargés de la micro-entreprise œuvrent actuellement sur l'identification des besoins par localité et par zone pour permettre l'orientation des porteurs de projets vers la création de projets, tenant compte des potentialités de chaque région, a souligné également M. Diafat.

"Dans ces zones, généralement vierges, tout est à construire", a-t-il fait remarquer, soutenant que "les opportunités de création d'activités ne sont pas négligeables et ce, dans tous les domaines, tels que les services, l'agriculture, l'artisanat".

Les autorités publiques sont, en outre, disposées à accompagner les jeunes entrepreneurs qui interviennent dans la réalisation des programmes de développement prévus au profit de ces zones spécifiques, à l'exemple de projets du raccordement aux réseaux d'électrification, de gaz naturel et à la construction de routes, a-t-il assuré.

À ce propos, le ministre délégué a rappelé que cette opération s'inscrit dans le programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui s'était fixé comme objectif "l'élimination définitive des disparités de développement" et de lutter contre "la pauvreté dans les régions défavorisées". Dans cette optique, M. Diafat a affirmé que "les ressources et les richesses du pays seront réparties équitablement entre les wilayas sans discrimination entre les régions". "Le gouvernement est résolu à tirer pleinement profit du potentiel humain que représente notre jeunesse, à travers l'adoption d'une nouvelle démarche purement économique, basée sur la croissance, qui constitue une rupture avec l'approche purement sociale adoptée par le passé, notamment dans la création des micro-entreprises", a-t-il encore souligné.

R. E.

TRANSPORTEURS INTER-WILAYAS

Une aide financière de 30.000 DA avec des conditions

PAR RANIA NAILI

L'aide financière au profit des personnes exerçant l'activité de transport public routier (inter-wilayas) impactées par les effets de la pandémie de coronavirus (Covid-19) est fixée à 30.000 DA par mois. Elle est servie pour une période de trois mois, en compensation du manque à gagner subi durant la période du confinement sanitaire.

C'est ce qui ressort de l'arrêté interministériel fixant les conditions et les modalités d'allocation de cette aide financière qui vient de sortir dans le dernier numéro du Journal officiel.

La personne bénéficiaire de l'aide financière doit satisfaire aux conditions sui-

vantes : être titulaire d'un registre de commerce, avoir payé régulièrement les cotisations sociales à la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés au titre de l'année 2019, avoir souscrit un échéancier de paiement de la cotisation annuelle au titre de l'année 2020.

Les personnes exerçant ladite activité et remplissant les conditions citées doivent renseigner un formulaire mis à leur disposition au niveau de la Direction des transports de wilaya ou au site électronique du ministère chargé de l'Intérieur dont le modèle est annexé au présent arrêté. Le formulaire dûment renseigné doit être déposé au niveau de la Direction des transports de wilaya, au plus tard le 31 décembre 2020.

Le directeur des transports de wilaya établit, périodiquement, des listes des demandeurs d'aide, à transmettre sous format électronique, aux fins de vérification, à l'agence de wilaya de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés. Les services de l'agence de wilaya de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés doivent notifier, sous huitaine, les résultats de la vérification au directeur des transports de wilaya, à compter de la date de réception des listes. Le directeur des transports de wilaya est tenu d'approuver les listes définitives, sur la base des résultats de la vérification citée à l'article 6 ci-dessus, et de les envoyer, aux fins de prise en charge, à la direction de l'administration locale, dans

un délai n'excédant pas trois jours. La prise en charge de l'aide financière s'effectue sur le budget de l'Etat, à travers le Fonds de solidarité des collectivités locales. L'ordonnateur et le comptable public concernés procèdent au versement de l'aide financière aux bénéficiaires sur la base des listes définitives approuvées par le directeur des transports de wilaya. Sont exclues des mesures prévues par les dispositions du présent arrêté, les personnes exerçant l'activité de transport public routier inter-wilayas ayant bénéficié de l'aide financière prévue par l'arrêté interministériel du 24 Moharram 1442 correspondant au 12 septembre 2020 susvisé.

R. N.

CHUTES DE NEIGE

Plusieurs routes bloquées et fermées à la circulation

Plusieurs routes ont été bloquées ou complètement coupées à la circulation dans les régions du nord du pays ce samedi en raison des chutes de neige enregistrées depuis vendredi après-midi.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Selon un premier point de situation fourni par les services de la Gendarmerie nationale, il s'agit des : -RN 33 reliant Bouira à Tizi-Ouzou à hauteur d'Al-Asnam et sa partie reliant Aït Boumahdi à Aswel. -RN 30 reliant Saharidj (Bouira) à Ouacifs (Tizi-Ouzou) au niveau de Tizi N'kouilal. -RN 15 reliant Tizi-Ouzou à Bouira à hauteur du col de Tirourda (Iferhounène). -CW 253 reliant Tizi-Ouzou à Béjaia au niveau du col Ichelladhen. -Route communale reliant Maâdid (M'sila) à Ghilassa (Bordj Bou-Arréridj) à hauteur du village Sidi Mansour. -CW 42 reliant les communes de Ghilassa et Taglait.

Chrèa : plusieurs personnes bloquées

Trois équipes ont été mobilisées par les services de la Protection civile dans la wilaya de Blida pour prodiguer les soins et accompagner les citoyens bloqués à l'intérieur de leurs véhicules sur les hauteurs du mont Chrèa, a-t-on appris, avant-



hier auprès de la direction de wilaya. Les services de la Protection civile de la wilaya de Blida ont mobilisé trois équipes dans le but de prodiguer les soins aux familles bloquées par la neige au niveau des différentes routes et voies menant au mont Chrèa, comme la route Tabainet, reliant Chrèa à la commune de Bouinan (Est) ainsi que la Route nationale n° 37 reliant Chéra à Blida, marquées récemment par un trafic routier très dense en raison des fortes chutes de neige, ajoute la même source. Les unités d'intervention de la Protection civile et les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), ainsi que les services des travaux publics sont toujours mobilisés sur les lieux pour secourir les familles bloquées dans leurs véhicules sur les hauteurs de Chrèa et déblayer les routes obstruées par la neige.

Un important trafic routier est enregistré, depuis vendredi, au niveau des différentes routes menant au mont de Chrèa, en raison de la forte affluence des citoyens vers ce lieu très prisé et ce, en dépit des mises en garde des services de la Protection civile qui avaient appelé ces derniers à éviter les excursions en montagne pour ce week-end, en raison du risque de glissements dus aux chutes de neige prévues à plus de 900 mètres d'altitude. Dans un bulletin météorologique spécial (BMS), l'Office national de la météorologie avait annoncé, vendredi, des chutes de neige sur les reliefs du nord du pays dépassant les 900 à 1.000 mètres d'altitude et atteignant des altitudes plus basses de 700 à 800 mètres à partir de samedi, citant Blida parmi les wilayas concernées.

C. A.

TUNNEL DE L'AUTOROUTE RELIANT SKIKDA À CONSTANTINE

Lancement aujourd'hui des travaux de maintenance

PAR RACIM NIDHAL

L'Algérienne des autoroutes (ADA) va entamer dès aujourd'hui dimanche jusqu'à vendredi des travaux de maintenance au niveau du tunnel de l'autoroute (El Kentour-Zighoud-Youcef), reliant Skikda à Constantine. Ces travaux entrent dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de l'ADA, relative à la maintenance continue des ouvrages d'art de l'autoroute, à même d'être au diapason des exigences, à savoir

améliorer la sécurité routière et assurer un déplacement sécurisé des usagers de l'autoroute, a indiqué l'ADA dans un communiqué. En vue d'alléger le désagrément causé des travaux, l'ADA recourra au travail pendant les heures du confinement sanitaire, de 20h00 à 5h00, tout en maintenant le tunnel ouvert au trafic. Pour ce qui est du sens vers Alger, les travaux ont été programmés, de dimanche soir jusqu'au mercredi matin. Pour ce qui est du sens vers Annaba, les travaux ont

été programmés de mercredi soir du 6 janvier jusqu'à vendredi matin du 8 janvier. Pour ce faire, un plan spécial de gestion de trafic et de sécurité routière sera mis en place avec une signalisation temporaire de travaux. L'ADA appelle tous les usagers du réseau autoroutier au respect des règles de sécurité routière et de la signalisation, notamment à l'approche des zones des travaux, note le communiqué.

R. N.

P.-DG DE SOGRAL:

« La reprise du transport routier des voyageurs se fera vers toutes les destinations »

La reprise du transport routier des voyageurs se fera d'une manière progressive, selon Youcef Tessa, P.-dg de Société de gestion et d'exploitation des gares routières d'Algérie (Sogral).

« Pour revenir à la trajectoire d'avant, il faudra un peu de temps. Nous nous sommes préparés. Le protocole sanitaire est mis en place et sera respecté d'une manière stricte. Toutes les gares routières de Sogral sont ouvertes au niveau national et le personnel est prêt à accueillir les voyageurs. La réservation pour les bus se fera en fonction de ce qui est indiqué dans

les instructions de la tutelle », a-t-il déclaré à Ennahar TV et El Bilad TV. « La reprise du transport routier des voyageurs se fera vers toutes les destinations à travers le territoire national », a-t-il indiqué. La Sogral a, selon lui, profité de la période d'arrêt pour rénover certaines gares routières.

Augmenter le nombre de bus

Le gouvernement a décidé de la reprise progressive du transport routier inter-wilayas des voyageurs, à l'arrêt depuis le 22 mars 2020, à partir du 1er janvier

2020. Les bus et autocars ne pourront fonctionner qu'à 50% de leurs capacités. Au niveau des guichets des gares routières, le nombre des tickets soumis à la vente sera, donc, limité pour chaque bus en fonction du nombre de places. Le gouvernement a plaidé pour « la multiplication des dessertes », autrement dit augmenter le nombre de bus et autocars pour répondre à la demande et permettre « une meilleure » application du protocole sanitaire mis en place pour lutter contre la Covid-19.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

29 morts et 282 blessés en 48 heures

29 personnes ont perdu la vie et 282 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant les dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le nombre le plus élevé de victimes a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec 21 personnes décédées, dont 12 enfants et 10 autres blessées suite au renversement d'un véhicule utilitaire sur la RN 1, à 110 km d'Arak, dans la commune d'Aïn M'Guel (Tamanrasset), précise la même source. Par ailleurs, une personne est décédée par asphyxie au monoxyde de carbone à l'intérieur de son domicile sis au lieu-dit Zone Chiha, dans la commune et daïra de Djebel Messaâd, dans la wilaya de M'Sila. 82 autres personnes, incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles à travers plusieurs wilayas du territoire, ont reçu les soins de première urgence sur les lieux avant d'être évacuées vers les structures sanitaires par les éléments de la Protection civile. Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 38 opérations de sensibilisation à travers 10 wilayas (24 communes), rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation physique et 35 opérations de désinfection générale à travers 12 wilayas (18 communes).

REPRISE DU TRANSPORT
FERROVIAIRE
DÈS AUJOURD'HUI

La SNTF dévoile les horaires des trains

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a dévoilé, hier, le programme de reprise du transport par train en application des décisions prises par le gouvernement dans le cadre de l'allègement des mesures de confinement sanitaire préventives contre la propagation du Coronavirus. Sur l'application de la SNTF, les usagers peuvent prendre connaissance des horaires des départs et des arrivées des trains de ses différentes lignes adaptés aux heures du confinement sanitaire.

R. N.

Perte de 75% du chiffre d'affaires

L'arrêt du mouvement du transport routier des voyageurs entre wilayas a eu un coup dur sur la Sogral. « Nous avons perdu 75% de notre chiffre d'affaires. Nous avons enregistré un déficit de 1,7 milliard de dinars à la fin décembre 2020.

La reprise des activités va améliorer la situation financière de l'entreprise », a indiqué Youcef Tessa. Sogral gère 75 gares routières au niveau national. Durant 2021, trois nouvelles gares seront ouvertes à Illizi, Mascara et Illizi.

R. N.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Santé et de Population et de la Réforme Hospitalière
Direction de la Santé et de la Population de Laghouat

Etablissement public de sante proximité laghouat

AVIS DE RECRUTEMENT

L'établissement public de sante de proximité de laghouat lance une opération de recrutement par voie de concours sur titre pour l'accès aux grades suivants :

grade	mode de recrutement	condition de recrutement	Lieu de travail	nbr	autres conditions
Médecin Généraliste de santé publique	CONCOURS SUR TITRE	Parmi les candidats titulaires du diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent.	Epsp laghouat	01	
Chirurgien – dentiste généraliste de santé publique	CONCOURS SUR TITRE	Parmi les candidats titulaires du diplôme de chirurgien dentiste ou d'un titre reconnu équivalent.	Epsp laghouat	01	
Pharmacien Généraliste de santé publique	CONCOURS SUR TITRE	Parmi les candidats titulaires du diplôme de chirurgien dentiste ou d'un titre reconnu équivalent.	Epsp laghouat	03	

Constitution du dossier :

- Une demande manuscrite
- Copie du diplôme avec Relevé des notes de cursus universitaire.
- Copie de carte identité nationale.
- 02 photos d'identités
- 02 enveloppes timbrées libellés a l'adresse du l'intéressé.
- Certificat de résidence.
- Fiche de renseignement remplis par le candidat délivré par l'établissement
- le cas échéant**
 - Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle dans la spécialité dument visée par l'organe de sécurité social pour l'expérience acquise dans le secteur privé.
 - Une attestation justifiant la période de travail effectuée dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé
 - Attestation de fils de chahid ou veuve de chahid ou extrait du membre a L'ALN ou OCFLN (si disponible)

- Tout document justifiant le suivi d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité
- Tout document relatif aux travaux et études réalisés dans la spécialité.
- Autorisation de participation au concours
- Engagement de démission visée par l'employeur (candidat fonctionnaire)

-tout candidat admis définitivement doit t compléter son dossier par les documents suivants :

- un extrait de naissance ou fiche familiale pour les candidats mariés
 - deux certificats médicaux d'aptitude
 - certificat de nationalité
 - Casier judiciaire (n°03) en cours de validité.
- N.B :** les Dossiers doivent être adressé à la Etablissement public de santé proximité de laghouat la route national 1 boulevard echouhada laghouat, dans un délai ne dépassant pas les 15 jours ouvrables à compter du présent avis parution dans les quotidiens national

Observation : les dossiers incomplets ou arrivés hors délai d'inscription ne seront pas pris en considération.

Le directeur

Midi Libre n° 4165 - Dimanche 3 janvier 2021 - Anep 2016 022 040

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DAIRA DE BORDJ GHEDIR
COMMUNE DE BORDJ GHEDIR

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Le président de l'A.P.C. de BORDJ GHEDIR informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres nationales publiées dans les quotidiens nationaux :

ELCHAHDID du: 03/12/2020 MIDI LIBRE du: 03/12/2020 Fournir des écoles: Alimentation scolaire pour l'exercice 2021.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres à attribué provisoirement le marché.

Délai	Prix	Note technique	Désignation E T P	Lot
ANNE 2021	1.430.850.00 DA :MIN 7.006.650.00 DA:MAX	35	ZOUAOUI ABD RAZAK	Lot 01 Ecole; Ben radhouan abdellah-baatouch moussa-hassani ammar-khababa mohammed alimentaires -Légumes - Fruits-Viande dévers- œufs.
	2.140.550.00 DA :MIN 7.533.800.00 DA:MAX	40	BAKKAT AZEDIN	Lot 02 Ecole; khababa belkacem-ben aissa ben azouze- belarbi moussa - agoun Ibrahim-zaghedan massaoud - chergui alaoua alimentaires -Légumes - Fruits-Viande dévers- œufs
	1.892.460.00 DA:MIN 8.996.250.00 DA:MAX	35	ZOUAOUI ABD RAZAK	Lot 03 Ecole; Becheta taieb -belalta ammar -bourenanne cherif mohamed-bendrimia said alimentaires -Légumes - Fruits-Viande dévers- œufs
	1.740.200.00 DA:MIN 7.283.600.00 DA :MAX	30	ROUSIAH SAID	Lot 04 Ecole;Khaïtati ahmed -ben abdelouahab djemi- zououi oualhi -belmoumen ahmed -bouraghadade ammeur alimentaires -Légumes - Fruits-Viande dévers- œufs
	1.147.500.00 DA:MIN 1.615.000.00 DA :MAX	25	BEN KHAÏT MONTHAR	Lot 05 Ecole; Ben radhouan abdellah-baatouch moussa-hassani ammar-khababa mohammed- khababa belkacem-ben aissa ben azouze- belarbi moussa - agoun Ibrahim-zaghedan massaoud - chergui alaoua - Becheta taieb -belalta ammar - bourenanne cherif mohamed- bendrimia said - Khaïtati ahmed -ben abdelouahab djemi- zououi oualhi -belmoumen ahmed -bouraghadade ammeur L'acquisition de pain amélioré.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du : 16/09/2015 modifie et complété portant réglementation des marchés publics.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de l'assemble populaire communale de Bordj Ghedir dans les 10 jours à compter de la publication du présent avis .

LE PRESIDENT DE L'APC

Midi Libre n° 4165 - Dimanche 3 janvier 2021 - Anep 2016 022 037

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
WILAYA DE SETIF
CITE LE CAIRE SETIF
NIF N° : 21 304 107 190
TEL N° 036 66 45 26 FAX N° 036 66 45 24

MISE EN DEMEURE N°02

- Vu la convention N°39/2019 approuvé en date du 31/12/2019
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux du 05/05/2020.
- Vu la mise en demeure N°01 parue sur le quotidien "الحوار" et "Maghren info" le 28/09/2020.
- Vu les dispositions de l'Art 149 du décret présidentiel N°247/15 du 16/09/2015.

L'office national d'assainissement - zone Sétif- sise à Sétif titulaire du marché relatif à :

Acquisition des équipements de la station de lagunage de Beni Fouda

Est mise en demeure pour la deuxième fois sous Huitaine de:

1. D'activer l'acquisition des équipements.
2. D'activer les travaux objet du marché.

Faute de non satisfaction à la présente mise en demeure dans un délai de huit jours, l'Administration se réserve le droit d'appliquer les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

LE DIRECTEUR DES RESSOURCES EN EAU

Midi Libre n° 4165 - Dimanche 3 janvier 2021 - Anep 2016 021 995

Numérisation en Algérie : boostée par... la pandémie du Covid-19

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les mesures de lutte contre la propagation du coronavirus prises en Algérie ont constitué, en 2020, un élément favorisant le processus de numérisation dans divers secteurs d'activité, ce qui a permis de résorber, un tant soit peu, les retards accumulés dans ce domaine.



**Ooredoo : sponsor de la finale
d'Algeria Startup Challenge 2020**

Numérisation en Algérie : boostée par... la pandémie du Covid-19

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les mesures de lutte contre la propagation du coronavirus prises en Algérie ont constitué, en 2020, un élément favorisant le processus de numérisation dans divers secteurs d'activité, ce qui a permis de résorber, un tant soit peu, les retards accumulés dans ce domaine.



En effet, de nouvelles formes de communication ont été adoptées depuis l'entrée en vigueur, en mars dernier, du confinement sanitaire, accélérant, de ce fait, la numérisation de l'administration et de plusieurs secteurs d'activité.

Le télétravail et les visioconférences, via des plateformes numériques et applications novatrices, ont ainsi connu un essor difficilement envisageable avant la pandémie, la plupart des institutions et entreprises économiques n'y étant pas été préparées, a expliqué à l'APS Abderrafiq Khenifsa, spécialiste dans le domaine des technologies de l'information et des télécommunications.

"Dans le sillage de la pandémie du Covid-19, le scepticisme initial à l'égard des outils de communication et du travail à domicile s'est évaporé et ces techniques se sont ainsi démocratisées dans le pays. La crise sanitaire a eu, également, un effet accélérateur du processus de numérisation de la plus part des secteurs d'activités", a-t-il estimé.

Cette crise sanitaire a, ainsi, hâté la mise en place de l'ambitieux

plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République qui préconise la numérisation tous azimuts des secteurs d'activités, soutenu par une stratégie à même d'encourager notamment les développeurs de plateformes et applications. C'est à la faveur de ce programme qu'il y a eu, cette année, une baisse des prix de l'ADSL et une réorganisation du spectre national des fréquences et ce, dans le but de tirer davantage profit des réseaux internet fixe et mobile pour relancer la machine économique.

Toutes ces dispositions et mesures de numérisation ont eu pour conséquence la généralisation du télétravail et le recourt à la visioconférence. Depuis, les réunions institutionnelles et événements se déroulent pour la plus part à distance. La Covid-19 a été également un facteur pour introduire, par exemple, le téléenseignement au niveau des universités et lancer les consultations médicales via

des plateformes de télémédecine. Un autre pas a été franchi dans le processus de numérisation des documents administratifs et dans la lutte contre la bureaucratie en Algérie. Désormais, les documents de l'Etat civil peuvent être retirés via une plateforme numérique dédiée à cet effet, une première dans le pays.

Le défi de réussir la transition numérique

Dans le prolongement de ces mesures pratiques, un ministère dédié exclusivement à la numérisation et aux statistiques a été créé dans le but, notamment, de "rattraper les retards" enregistrés dans ce processus de numérisation et relever les défis économiques et technologiques.

La transition numérique s'applique ainsi à plusieurs niveaux, dont la numérisation de l'administration centrale et la dématérialisation des différentes prestations publiques.

D'autres secteurs ont également été touchés par la numérisation, à

l'image de la Santé à travers le projet de pharmacie électronique, d'un hôpital numérique et de la numérisation des relations contractuelles avec les instances de la sécurité sociale.

Le secteur de la Justice n'est pas en reste, compte tenu des nombreux chantiers ouverts tels que la numérisation du dossier judiciaire, la concrétisation de la notification électronique des documents judiciaires, le lancement du parquet électronique et l'introduction des plaintes et requêtes à distance.

La pandémie a été aussi une opportunité pour d'autres secteurs de moderniser leurs infrastructures, conformément aux instructions du président de la République,

Abdelmadjid Tebboune, qui a appelé les secteurs économiques et financiers à intégrer, dans les plus brefs délais,

le monde des services électroniques afin d'éliminer "l'opacité qui y est sciemment entretenue". Dans ce sens, le secteur du Commerce a lancé plusieurs projets tels que le système informatique pour le contrôle des marchandises importées, alors que celui de la Finance a engagé une opération de numérisation des trésoreries des 48 wilayas et lancé un système informatique permettant aux contribuables de s'acquitter de leurs obligations fiscales à distance.

A travers toutes ces actions, le gouvernement aspire réussir la transition numérique à la faveur d'une stratégie structurée, inclusive et systémique. En ce sens, l'année 2021 s'annonce comme étant le point de départ pour asseoir une économie numérique, adossée à un système d'information gouvernemental d'aide à la décision.

La plateforme algérienne de VTC, Yassir en l'occurrence, vient d'être déclarée persona non grata au Maroc. En effet, la wilaya de Casablanca vient de décider la présence de Yassir au Maroc comme étant "illégal".

Figurant parmi les rares entreprises algériennes activant au Maroc, l'application de VTC Yassir fait désormais face à une situation compliquée au Maroc depuis la normalisation des relations diplomatiques entre le Maroc et Israël. Dans son communiqué, la wilaya de Casablanca a menacé les responsables de Yassir et les chauffeurs qui collaborent avec elle de sanctions.

Il est à rappeler que Yassir, lancée en 2017 en Algérie, s'est installée au Maroc depuis juillet 2019. Actuellement, elle active dans les villes de Casablanca, Marrakech, Agadir et Tanger. Elle totalise pour le moment plus de 2 millions d'utilisateurs et 40.000 partnaires. En plus de l'Algérie, cette application est présente au Canada, en France et en Tunisie.

Yassir est une application créée par trois Algériens à Palo Alto aux États-Unis. établissements accueillant pour la première fois des classes d'examen. Une telle démarche permettra d'actualiser la liste de ces écoles, déclarées par les directions de l'Éducation, en les insérant à l'annuaire des établissements sur la nouvelle plateforme. A noter que l'opération des inscriptions aux examens nationaux débutera dimanche 3 janvier 2021 et s'étalera jusqu'au 28 du même mois.

Débit internet : augmentation dès le mois prochain



Le ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Brahim Boumzar a indiqué, ce dimanche 27 décembre, que le volume du flux Internet connaîtra un changement qualitatif le mois prochain, après l'installation de nouveaux diffuseurs. Intervenant sur les ondes de la chaîne 1 de la Radio nationale, le ministre a déclaré que "les citoyens remarqueront, à partir de la fin de ce mois et du début du mois prochain, un changement dans la qualité du réseau téléphonique et le flux d'Internet".

Il a fait savoir que des équipements modernes ont été importés, dont l'entrée sur le territoire national a été facilitée par les douanes, et ce, en application des instructions du président de la République pour augmenter le débit d'Internet.

Brahim Boumzar a indiqué aussi que "le gouvernement a lancé des projets de création de nouvelles stations de diffusion appelées - High Points -, car elles ont été installées au-dessus des installations de groupes locaux, en particulier dans les grandes villes souffrant de pression, et les résultats apparaîtront dans quelques jours".

Concernant le réseau 5G, M. Boumzar a indiqué que la "situation sanitaire et économique que vit l'Algérie ne permet pas de parler de la 5G", précisant qu'il "faut concentrer les efforts pour améliorer et généraliser la couverture de la 4G".

Application algérienne VTC Yassir : indérisable au Maroc

La plateforme algérienne de VTC, Yassir en l'occurrence, vient d'être déclarée persona non grata au Maroc. En effet, la wilaya de Casablanca vient de décider la présence de Yassir au Maroc comme étant "illégal".

Figurant parmi les rares entreprises algériennes activant au Maroc, l'application de VTC Yassir fait désormais face à une situation compliquée au Maroc depuis la normalisation des relations diplomatiques entre le Maroc et Israël. Dans son communiqué, la wilaya de Casablanca a menacé les responsables de Yassir et les chauffeurs qui collaborent avec elle de sanctions.

Il est à rappeler que Yassir, lancée en 2017 en Algérie, s'est installée au Maroc depuis juillet 2019. Actuellement, elle active dans les villes de Casablanca, Marrakech, Agadir et Tanger. Elle totalise pour le moment plus de 2 millions d'utilisateurs et 40.000 partnaires. En plus de l'Algérie, cette application est présente au Canada, en France et en Tunisie.

Yassir est une application créée par trois Algériens à Palo Alto aux États-Unis.

Ooredoo : sponsor de la finale d'Algeria Startup Challenge 2020

Ooredoo accompagne, en tant que sponsor officiel, les porteurs de projets de start-up lors de la grande finale de la compétition - Algeria Startup Challenge - qui s'est tenue samedi 19 décembre 2020 au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger.



Sous le parrainage du ministre délégué chargé de l'Économie, de la Connaissance et des Startups, cette compétition nationale, initiée par de jeunes entrepreneurs avec le soutien de l'entreprise Capcowork, a pour but d'encourager les porteurs de projets et de solutions innovantes. Cette initiative vise à promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation dans le cadre d'une compétition entre startups sélectionnées à travers tout le territoire national. A cette occasion, le directeur général d'Ooredoo Bassam Al Ibrahim a déclaré : "Nous sommes très heureux d'accompagner les jeunes porteurs de projets algériens, lors de cette prestigieuse

compétition dans sa 2^e édition. Je tiens à réitérer également la volonté d'Ooredoo à promouvoir l'esprit entrepreneurial auprès des jeunes et à encourager l'émergence de jeunes talents algériens en les accompagnant dans la concrétisation de leurs idées. Ooredoo à travers ses nombreux programmes d'appui à l'entrepreneuriat a toujours promu l'innovation en Algérie. Avec notre expérience et expertise dans la digitalisation, nous continuerons à soutenir toutes les initiatives œuvrant pour l'émergence d'un écosystème et d'une industrie du contenu, basée sur l'intelligence, la connaissance et la compétence locale".

La participation d'Ooredoo à - Algeria Startup Challenge - s'inscrit dans le cadre de sa stratégie d'accompagnement des porteurs de projets innovants et de création d'un contenu digital - made in Algeria - à travers ses programmes Start (tStart et iStart) lancés en 2013 et qui ont permis l'accompagnement de 29 startups

technologiques dont une vingtaine hébergées dans les incubateurs Ooredoo, la formation de 5.400 jeunes, la création de 20 prototypes d'objets connectés au sein de son laboratoire d'innovation et de 273 applications mobiles ayant généré plus de 2 millions de téléchargements.

A travers ces initiatives novatrices, Ooredoo réitère son engagement et soutien à la promotion et création d'une industrie digitale locale.

Wi-Fi 6 : la solution pour les entreprises !

Routeurs, smartphones, ordinateurs.... De plus en plus d'appareils sont compatibles avec la nouvelle norme Wi-Fi 6. L'un de ses principaux avantages : la vitesse. On estime à environ 40 % le gain permis par cette nouvelle technologie. Une opportunité dans la transformation numérique des entreprises.

2020 est l'année de l'utilisation commerciale du Wi-Fi 6 à grande échelle. En pleine pandémie de la Covid 19, il a joué un rôle central dans la transformation numérique pour la majorité des entreprises du monde. Avec le développement de l'Internet of Tout (IOE Internet Of Everything) et l'ère du cloud, l'établissement de réseaux mobiles offrant une bande passante élevée, une faible latence et des connexions omniprésentes sont devenus une priorité. Le Wi-Fi 6 est devenu crucial pour la connectivité dans cette nouvelle ère en raison de ses avantages techniques.

Le Wi-Fi 6 va faire une immense différence dans les lieux publics à forte densité (aéroports, gares, open space, centres commer-



ciaux...), où des dizaines voire des centaines d'utilisateurs exploitent la connexion en même temps. La promesse : une multiplication par quatre de la capacité d'accès des utilisateurs et de la bande passante du service. Cela signifie que le Wi-Fi 6 permet aux utilisateurs de se connecter simultanément dans des scénarios Wi-Fi haute densité et garantira une bonne expérience utilisateur pour les applications qui nécessitent une bande passante élevée et une

faible latence. Concernant les domaines de la fabrication et de la logistique, le point d'accès Wi-Fi 6 Huawei AirEngine va transformer les usines et révolutionner la distribution. Avec son émergence, des robots intelligents se joindront bientôt pour gérer des tâches répétitives, mécaniques et dangereuses, conduisant les usines vers une production automatisée. Aussi, les services publics seront également améliorés, car Huawei AirEngine permet d'offrir des ser-

vices en ligne personnalisés disponibles à tout moment et en tout lieu, améliorant le niveau de satisfaction des utilisateurs.

Si le Wi-Fi 6 a hérité de toutes les fonctionnalités avancées MIMO du Wi-Fi 5, il introduit de nombreuses nouvelles fonctionnalités pour les scénarios de déploiement haute densité. En effet, les nouvelles fonctionnalités de base du Wi-Fi 6 comportent de nombreux aspects tels que : la technologie OFDMA (Orthogonal Frequency Division Multiple Access), ainsi que son acquisition des technologies multi-utilisateurs, d'entrée et de sortie en amont et en aval.

Cette dernière technologie permet de procéder à une division du canal lors d'une communication simultanée avec plusieurs appareils, évitant ainsi l'encombrement des bandes.

Aussi, le Wi-Fi 6 dispose d'une technologie de modulation d'ordre supérieur (1024-QAM), et enfin d'un mécanisme de coloration de la réutilisation spatiale (SR) et de l'ensemble de services de base (BSS).

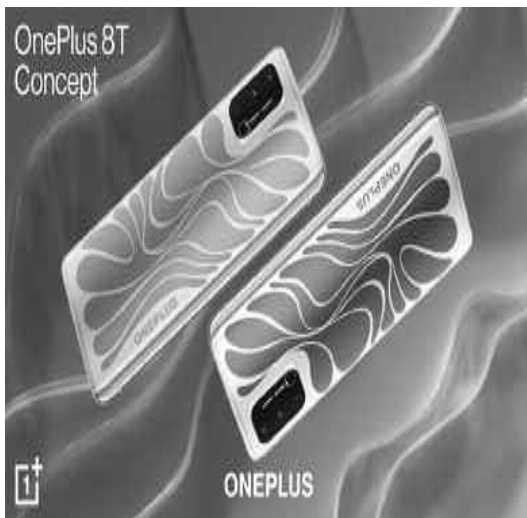
Volkswagen présente son robot... chargeur de voitures électriques

Volkswagen vient de présenter un nouveau robot autonome, capable de charger simultanément plusieurs voitures électriques grâce à des batteries sur roues. L'appareil en est encore au stade de prototype mais il devrait intégrer une gamme complète de produits pour charger les voitures. Le marché des voitures électriques se développe à grande vitesse. Cependant, l'impossibilité pour certains utilisateurs potentiels de charger leur voiture sur leur place de parking est un frein important. Pour résoudre ce problème, Volkswagen a présenté un nouveau robot, capable de charger les voitures électriques sans intervention humaine.

Ce robot autonome est destiné à être utilisé dans les parkings souterrains et prend en charge l'intégralité des manipulations : naviguer jusqu'au véhicule, ouvrir le cache sur la voiture, brancher le câble et le débrancher en fin de charge. Le processus peut être lancé depuis une application mobile ou directement par la voiture en utilisant la communication Car-to-X.



OnePlus 8T Concept : le smartphone qui change de... couleur



Deux mois après la sortie du OnePlus 8T, la marque chinoise refait parler d'elle avec un concept de smartphone original. Le OnePlus 8T Concept reprend les mêmes caractéristiques que le dernier-né du constructeur, mais avec un coup d'éclat technologique inédit. La coque du téléphone peut modifier sa teinte en passant des différentes nuances de bleu foncé jusqu'au gris clair argenté, selon les interactions avec son utilisateur. Comme application concrète, OnePlus montre que les coloris peuvent varier selon les inspirations et expirations d'une personne. La couleur change également pour certaines interactions et, notamment, lorsque l'on reçoit un appel. La captation de la respiration est réalisée grâce à une technologie baptisée mmWave et dont l'esprit est emprunté à la 5G. Il s'agit d'une sorte de radar, capable de capturer et de traiter les ondes électromagnétiques à proximité. Ce procédé permet au mobile de percevoir, de localiser les objets environnants et de saisir leurs mouvements.

Des robots enflamment la piste de... danse

Pour célébrer la nouvelle année en beauté, la société de robotique Boston Dynamics a fait appel à ses célèbres robots, l'Atlas, Handle et Spot, pour un spectacle de danse sur la chanson Do You Love Me de The Contours. Tous arrivent à suivre le rythme. Leurs mouvements sont très fluides. Les robots de Boston Dynamics sont très intelligents. Atlas, le robot blanc, peut par exemple courir et sauter seul. Dans une autre vidéo, le robot de Boston Dynamics a même réussi une course d'obstacles. On peut également apercevoir le chien robot Spot. Atlas, le robot le plus performant de Boston Dynamics, est maintenant capable de se tenir debout et se balancer sans effort sur un pied, en plus de danser le twist. L'amplitude de mouvement présentée dans ces mouvements de danse est particulièrement impressionnante. En 2016, Atlas soulevait encore maladroitement des boîtes et il lui fallait aussi du temps pour se relever après avoir été poussé.



L'IA peut déterminer la catégorie d'âge d'un film en lisant son script



L'intelligence artificielle pourrait-elle bientôt remplacer les humains pour déterminer la catégorie d'âge d'un film ? C'est ce que des chercheurs de la Viterbi School of Engineering de l'université de Californie du Sud ont mis au point. Ils ont développé un outil capable de déterminer la catégorie d'âge d'un film en seulement quelques secondes grâce à l'intelligence artificielle. Cet outil offre une alternative à la classification humaine qui est habituellement réalisée. En France, la Commission de classification des films est responsable de déterminer la tranche d'âge concernée de chaque film avant sa diffusion au cinéma.

L'outil développé par les chercheurs n'a pas besoin de regarder le film en entier pour l'évaluer. En fait, il peut même être utilisé avant que la première scène ait été tournée. Il lui suffit de lire le script du film pour identifier des mots-clés. Bien entendu, l'intelligence artificielle ne va pas remplacer les humains de sitôt, mais cela permet de démontrer son potentiel.

Une GameCube façon pain d'épices avec des chamallows pour joueurs

Un artiste freelance a eu l'idée de recréer la GameCube de Nintendo sur le thème des fêtes de fin d'année. Il a en effet imaginé une scène avec la console de salon façon pain d'épices et des joueurs en chamallows qui s'affrontent sur Super Smash Bros. Melee. Pour les fans de jeux de combat, Super Smash Bros. Melee est l'un des meilleurs titres de la série. Le plus récent est Super Smash Bros. Ultimate sur la Nintendo Switch qui vient d'accueillir Sephiroth en nouveau combattant. JackaryDraws n'a pas créé seulement la GameCube, mais toute une scène. Du carton fait office de sol et de mur tandis que l'écran du téléviseur est représenté par une photo en noir et blanc de Super Smash Bros. Un chamallow et deux bonbons gélifiés vert et rouge sont les boutons de ce téléviseur vintage. L'artiste a fabriqué la GameCube façon pain d'épices à l'aide de glaçage et de plusieurs crackers. Comme pour le téléviseur, il s'est servi de bonbons gélifiés et de M&M'S.



Des croquis de l'Apple II vendus à 630.272 dollars aux enchères

Les croquis de l'Apple II dessinés à la main par Steve Wozniak sont considérés comme de véritables artefacts technologiques. 23 pages de ces croquis, signés par le cofondateur d'Apple viennent de se vendre à 630.272 dollars aux enchères. La maison RR Auction a organisé une vente aux enchères en ligne du 10 au 17 décembre avec plusieurs objets en rapport à Apple et à Steve Jobs. Parmi les 24 lots, il y avait par exemple une lettre signée par Steve Jobs, des objets promotionnels de l'Apple II et de Macintosh et les fameuses lunettes arc-en-ciel d'Apple créées par Steve Wozniak. Néanmoins, les deux lots les plus intéressants de cette vente aux enchères étaient un ordinateur Apple I parfaitement fonctionnel dans sa boîte d'origine signée par Steve Wozniak ainsi que des croquis de l'Apple II également dessinés par Steve Wozniak. Il faut rappeler que l'Apple II lancé en 1977 a joué un rôle majeur dans l'histoire d'Apple et des ordinateurs personnels tout en rencontrant un succès mondial.



TAMANRASSET, PARC CULTUREL DE L'AHAGGAR

Lancement de son classement au Patrimoine universel



Le parc de l'Ahaggar, deuxième plus grand parc culturel en Algérie en termes de superficie, est candidat à l'inscription au Patrimoine universel matériel.

PAR BOUZIANE MEHDI

Malika Bendouda, ministre de la Culture et des Arts, a en effet fait état, jeudi 17 décembre à Alger, du lancement de l'opération de classement du parc culturel de l'Ahaggar de Tamanrasset dans le Patrimoine universel matériel, et ce à la faveur de l'installation d'un groupe de travail chargé de la préparation de ce dossier.

Sur la préservation du Patrimoine culturel et naturel du parc de l'Ahaggar, le deuxième plus grand parc culturel en Algérie en termes de superficie, lors d'une plénière à l'Assemblée

populaire nationale (APN), la ministre a, répondant à une question du député Ahmed Taleb Benabdallah du Parti des Jeunes (PJ), précisé que son département a initié "plusieurs projets à même de valoriser et de protéger la diversité de la nature et de la faune", indiquant que "l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a admis, en septembre, d'inclure le réseau des parcs culturels, y compris l'Ahaggar dans le Patrimoine universel".

La ministre a répondu à une autre question du même député concernant l'équipement des agents de contrôle des sites archéologiques en moyens techniques et l'augmentation du budget, précisant que "le parc de l'Ahaggar est sécurisé", indiquant que l'"amendement du projet du patrimoine 98-04 permet de renforcer la protection et les sanctions relatives au patrimoine".

L'aménagement du site archéologique de Tagmart sera lancé en janvier pro-

chain, "après achèvement de son étude, indiquant qu'un plan de gestion du parc de l'Ahaggar a été élaboré en coordination avec des experts internationaux, dans le cadre du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud)", a fait savoir Mme Bendouda, ajoutant que "des instructions ont été données, à l'effet d'ouvrir à Tamanrasset, une annexe du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH)" et rappelant qu'une "convention a été signée récemment avec l'Agence spatiale algérienne (Asal), portant suivi et préservation du patrimoine culturel dans la région".

La ministre de la Culture et des Arts a, aussi, annoncé le lancement d'une session de formation au profit des cadres et exploitants du parc sur les techniques spatiales en matière de préservation du patrimoine culturel.

B. M.

BATNA, AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DANS LA RÉGION DE BAÂLI

Alimentation prochaine en eau potable

La zone enclavée de Baâli, dans la commune de Teniet el-Abed dans la wilaya de Batna, sera alimentée à partir du barrage de Koudiet-Lamdaouar début 2021, a indiqué, lundi 7 décembre, à l'APS, le responsable de la communication de l'unité de Batna de l'Algérienne des eaux (ADE), Abdelkrim Zaïm. S'inscrivant dans le cadre du projet de renforcement de l'approvisionnement en eau potable des communes de la région d'Oued-Abdi à partir du barrage de Koudiet-Lamdaouar de la ville de Timgad, cette opération permettra d'alimenter en eau potable plus de 2.000 habitants de cette zone montagneuse éloignée. Dans ce contexte, il est attendu, selon le même responsable, que les eaux traitées du barrage de Koudiet-Lamdaouar desservent la commune de Teniet el-Abed, ainsi que la région de Tleth, avant d'alimenter les autres

régions et villes programmées dans le cadre du quatrième couloir et ce, progressivement, jusqu'à atteindre la commune de Tigherghar, située à la lisière de la wilaya de Biskra.

M. Zaïm a souligné, à ce propos, que les "eaux traitées de cet ouvrage hydraulique approvisionnent depuis le 18 novembre dernier la commune d'Oued-Taga, depuis l'achèvement des travaux de raccordement au réseau de distribution d'eau potable de cette collectivité, et ce, juste après les communes de Chemora et de Aïn-Yagout, comme mesure urgente au profit des habitants".

Le projet d'approvisionnement de la zone d'Oued-Abdi en eau potable à partir du barrage de Koudiet-Lamdaouar, dont les première et deuxième tranches ont nécessité 7,8 milliards de dinars, vise le renforcement en eau de 6 communes, à savoir

Ouyoun el-Assafir, Oued-Taga, Teniet el-Abed, Chir, Manaâ et Tigherghar, ainsi que 6 zones d'ombre. Il s'agit de Baâli, de Tleth, de Teniet el-Mithana, de Nara, d'Ouarka et d'Aghanim, toutes situées sur les rives d'Oued-Abdi, enregistrant un total de 208-817 habitants qui seront alimentés en eau potable à partir du barrage de Koudiet-Lamdaouar.

À noter que le barrage de Koudiet-Lamdaouar de la ville de Timgad alimente, par le biais du premier couloir, les communes de Tazoult, de Batna, d'Aïn-Touta et de Barika, tandis que le deuxième couloir assure l'approvisionnement en eau potable des communes d'Arris et d'Ichemoul, au moment où le troisième couloir dessert une partie de la wilaya de Khenchela.

APS

MOSTAGANEM

Inauguration du siège de la radio locale

Le nouveau siège de la radio locale de Mostaganem a été inauguré, mercredi 16 décembre, dans le cadre de la célébration du 64^e anniversaire de la création de la radio secrète *La voix de l'Algérie libre et combattante*.

A cette occasion, les autorités locales ont assisté au lancement officiel de la diffusion à partir de cette nouvelle infrastructure, dont le coût de réalisation a atteint 60 millions DA puisés du budget de la wilaya de Mostaganem. Les tests techniques et le déménagement ont été entamés le 11 décembre courant.

Le wali de Mostaganem, Aïssa Boulahia a déclaré, dans une interview à la radio en marge de l'inauguration, que ce nouveau siège, qui dispose de toutes les commodités nécessaires, permettra au personnel de la radio de travailler dans de bonnes conditions au service des auditeurs. De son côté, le directeur de la Coordination des radios régionales, représentant le directeur général de la Radio algérienne, Mohamed Zebda, a souligné, dans une déclaration à l'APS, que l'ouverture de cet édifice coïncide avec une date historique, rappelant les sacrifices de journalistes radiophoniques pendant la glorieuse guerre de Libération nationale, leur courage et persévérance face aux défis.

Créée le 10 février 2004, la radio de Mostaganem émet au départ sur hertz et internet puis sur satellite avec une équipe professionnelle composée de 46 travailleurs, dont 9 journalistes.



LOI DE FINANCES 2021

Cap sur l'amélioration du climat d'investissement et l'encouragement des exportations

L'essentiel consiste à assurer une rigueur budgétaire et une utilisation rationnelle et parcimonieuse des ressources financières afin d'éviter tout gaspillage et mauvaise gestion dans la gouvernance.

La Loi de finances de l'exercice 2021 a été publiée au dernier *Journal officiel* numéro 83, datée du 31 décembre 2020. La loi de finances 2021, signée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, introduit une série de mesures législatives et fiscales visant la rationalisation des ressources budgétaires, l'élargissement de l'assiette fiscale, ainsi que l'amélioration du climat d'investissement et l'encouragement des exportations. En matière d'importations, celles relatives aux collections en kits SKD et CKD seront, conformément à la LF, exemptées de droits de douanes et de TVA lorsqu'elles sont destinées aux activités des établissements relevant du secteur économique de l'Armée nationale populaire (ANP) pour la production ou le montage de véhicules. La loi contient également plusieurs mesures permettant la généralisation progressive de la télé-déclaration fiscale sur les contribuables relevant du régime du réel. Au profit des jeunes

entrepreneurs et des exportateurs, la LF 2021 a introduit plusieurs mesures fiscales, en dépit des difficultés qui caractérisent la situation financière du pays, notamment avec la propagation de la pandémie de coronavirus et ses répercussions économiques.

Il s'agit d'exonération des entreprises disposant du label start-up de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) et de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) pour une durée de 2 années, à compter de la date d'obtention de leur label. Les équipements acquis par ces entreprises, entrant directement dans la réalisation de leurs projets d'investissement, seront exonérés également de la TVA et soumis à 5% des droits de Douane. Quant aux entreprises disposant du label "incubateur", elles seront exonérées de la TAP, de l'IBS ou de l'impôt sur le revenu global (IRG) pour une durée de 2 années, à compter de la date d'obtention de leur label. La LF 2021 accorde, en outre, une réduction de l'impôt sur l'IBS pour une période de 5 ans, au profit des sociétés dont les actions ordinaires sont cotées en Bourse, à compter du 1^{er} janvier. La réduction est égale au taux d'ouverture du capital social en bourse. Par ailleurs, les opérations d'exportation de biens et des services, "génératrices de devises", réalisées par les personnes physiques, bénéficient d'une exonération "permanente" en matière d'IRG. La nouvelle Loi de finances prévoit

l'exonération des bijoux artisanaux en argent de la TVA à l'exportation, en vue de permettre la préservation et la sauvegarde de ce patrimoine culturel séculaire et de promouvoir son exportation. Il est aussi décidé l'octroi d'une réfraction de 75% sur le montant des opérations de vente au détail de l'essence sans plomb, gasoil, GPL/C et GNC, visant à encourager les opérateurs économiques à investir dans la commercialisation des carburants propres. Concernant les assurances, la LF 2021 prévoit la suspension de la taxe annuelle sur les véhicules automobiles et engins roulants, à l'occasion de la souscription du contrat d'assurance, prévue par les dispositions de la Loi de finances 2020.

Importations : un nouveau moyen de paiement

En outre, le paiement des opérations d'importation devra s'effectuer, désormais, au moyen d'un instrument de paiement dit "à terme" payable à 30 jours à compter de la date de l'expédition des marchandises. Cette mesure ne concerne pas les opérations du commerce extérieur revêtant un caractère vital pour l'économie nationale et dont le paiement continuera à s'effectuer selon le mode "à vue". S'agissant des facilitations accordées aux exportateurs, la LF 2021 comprend une mesure permettant de libérer la marchandise à l'exportation en

cas de litiges susceptibles de naître après souscription de la déclaration en douane et ce, afin d'éviter les retards dans le traitement des opérations à l'export et des coûts qui peuvent en découler. Pour ce qui est du cadrage macroéconomique, la Loi de finances 2021 table sur une croissance du Produit intérieur brut (PIB) de 4%, une croissance hors hydrocarbures de 2,4% et un taux d'inflation de 4,5%.

Les revenus des exportations pétrolières devraient augmenter à 23,21 milliards de dollars (Usd) en 2021 sur la base d'un prix référentiel du baril de pétrole de 40 dollars. Elle prévoit, par contre, une baisse de la valeur des marchandises importées dans le cadre de la rationalisation continue des importations, de 14,4%, pour atteindre 28,21 milliards Usd. S'agissant des dépenses budgétaires totales prévues, elles passent à 8.113,3 mds de dinars en 2021 (+10%). Le budget de fonctionnement prévu est de 5.314,5 mds DA (+11,8%), alors que les dépenses d'équipements s'élèveront à 2.798,5 mds DA (+ 6,8%). Les transferts sociaux du budget de l'Etat pour 2021 s'élèvent, quant à eux, à 1.929,35 milliards DA, soit une hausse de 81,58 milliards DA par rapport à 2020. Le déficit budgétaire prévu pour l'année 2021 devra augmenter à 13,57 % du PIB, contre 10,4 % au titre de la LFC 2020.

R. E.

PÊCHE

L'innovation pour une sécurité alimentaire durable

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a indiqué que son département visait la mise en place d'un système d'innovation pour assurer une sécurité alimentaire durable, en encourageant les projets innovants dans ce domaine. Ce système reposera sur des ressources et des intrants produits localement de manière concurrentielle en plus de nouveaux produits et services halieutiques proposés par des entreprises innovantes, précise-t-il. Une feuille de route tracée au titre du programme 2021-2024 que Ferroukhi a exposé lors de son intervention à l'occasion d'un atelier national virtuel sur l'innovation dans le domaine de la sécurité alimentaire en Algérie organisé au niveau du siège du ministère. Ce programme prévoit, selon le ministre, une augmentation des investissements pour atteindre 786 projets à la fin du programme quinquennal, mais aussi des économies de l'ordre de 220 millions de dollars en matière d'intrants importés et 50 millions de dollars en terme de produits importés durant cette même période. Ferroukhi a énuméré certains secteurs

que les opérateurs et autres jeunes entrepreneurs et petites et moyennes entreprises (PME) pourront investir, évoquant, la création de nouveaux points de vente de produits halieutiques, des chantiers navals, des ateliers de réparation de bateaux, des ateliers de confection de filets et des infrastructures de fabrication de matériel de pêche. Alors que pour le développement de la production locale, le ministre parlera de cinq Cluster locaux (Zemmouri, Hariza, Béchar, Hassi Ben Abdallah et Targui) en plus d'une Aqua Tech (Bousmaïl). Ces projets sont en cours de réalisation en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up. Ferroukhi a expliqué sa vision de l'innovation dans le domaine de la sécurité alimentaire la résumant en cinq points : une innovation qui doit être envisagée au sens large touchant les produits, les services, les procédés et même les organisations et les politiques publiques. Le ministre parlera, en outre, d'une innovation vertueuse qui

s'inscrit dans une dynamique de développement endogène et qui doit être catalysée par une action publique favorisant l'émergence d'un cadre institutionnel et organisationnel approprié et adapté.

De plus, l'innovation devra être, selon lui, construite par les différentes formes d'apprentissages en interaction avec les différents acteurs en gravitant autour d'enjeux socio-économiques.

Enfin, ce système peut comprendre des modes de pilotage et de coordination hybrides orientés par le marché. De son côté, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, Yacine El-Mehdi Oualid, a estimé que le grand défi aujourd'hui est de trouver des solutions innovantes dans le domaine de la sécurité alimentaire pour se défaire de la dépendance alimentaire. Ajoutant que son département a intégré de nouveaux secteurs qu'il compte accompagner et financer à l'instar de l'AgriTech et la FoodTech ou encore l'AquaTech qui présente un grand potentiel en Algérie. Oualid a appelé les entrepreneurs algériens à adopter des modèles économiques plus agressifs et plus ambitieux pour

augmenter la valeur ajoutée des produits locaux et assurer la sécurité alimentaire aux générations futures.

Alors que le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Hamid Hemdani, a plaidé pour la création de synergies entre l'innovation, le monde agricole et les acteurs utilisateurs, considérant l'innovation comme une branche vitale de l'économie nationale et un facteur essentiel de la sécurité alimentaire. A ce titre, son département, précise-t-il, offre des opportunités de création et de développement de start-up, tout en facilitant leur encadrement, mais également la promotion d'incubateurs sous tutelle à travers l'intégration des start-up aux entreprises, instituts, bureaux d'études et autres.

A noter que cet atelier, placé sous le slogan "Perspectives de développement des chaînes alimentaires", a réuni 400 participants, dont 320 sont des chercheurs, porteurs de projets et experts. Alors que les 80 autres participants représentent les différents ministères associés à cette initiative.

R. E.

LIBYE

La médiation onusienne parasitée par les Turcs

La tentative de pérenniser le cessez-le-feu du 23 octobre dans un accord politique bute sur le jeu trouble d'Ankara.

L'année 2020 s'achève en Libye dans une confusion politique lourde de menaces pour une trêve militaire plus fragile que jamais. La nouvelle est tombée le 22 décembre, alors que les chancelleries somnolent dans les congés de fin d'année : le diplomate bulgare Nickolay Mladenov renonce pour des "raisons personnelles et familiales" à son mandat de chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), une semaine à peine après que le Conseil de sécurité a formellement confirmé sa nomination à ce poste. Le coup est dur pour la médiation onusienne, déjà privée de patron depuis la démission en mars de Ghassan Salamé en signe de lassitude face à l'escalade des ingérences étrangères minant toute pacification du théâtre libyen. Le désistement de M.



Mladenov est surtout "incompréhensible" au regard du consensus qu'avait semblé susciter son profil au sein du Conseil de sécurité dès l'automne, une bizarrerie probablement liée à "un coup de pression d'un État membre", selon une source familière de l'organisation onusienne. Le résultat tangible de cette vacance du pouvoir à la tête de la Manul, de facto affaiblie dans ses initiatives visant à pérenniser

le cessez-le-feu du 23 octobre à travers un dialogue politique entre les deux camps antagonistes de l'Est et de l'Ouest libyens, est de restituer une marge de manœuvre aux Turcs. Selon plusieurs sources occidentales, la confusion politique et diplomatique qui règne en Libye depuis quelques semaines est le produit d'un télescopage entre deux axes concurrents : d'un côté, la médiation onusienne

soutenue par les Occidentaux ; de l'autre, le condominium turco-russe qui s'est forgé il y a un an à la faveur de la "bataille de Tripoli" opposant les forces assaillantes de l'Armée nationale libyenne (ANL) du maréchal Khalifa Haftar et celles loyales au gouvernement d'accord national (GAN) du premier ministre, Faïez Sarraj. Moscou avait soutenu l'ANL de Haftar tandis qu'Ankara avait épaulé le GAN de Sarraj – permettant à celui-ci de repousser l'offensive de Haftar – dans un mode d'intervention présentant de troublantes similitudes avec le scénario syrien, où la rivalité apparente entre les deux parrains peut s'accommoder d'arrangements autour de la délimitation des zones d'influence. Une fois leur présence militaire établie sur le terrain auprès de leurs affidés locaux, Russes et Turcs s'étaient en effet efforcés de préempter le processus diplomatique au détriment des Occidentaux.

CENTRAFRIQUE

La coalition d'opposition demande "l'annulation" des élections

La plateforme de l'opposition de la COD 2020 en Centrafrique a fait une déclaration relative au scrutin de dimanche durant laquelle elle a dénoncé plusieurs dysfonctionnements et demande "l'annulation pure et simple et la reprise des élections". Lors d'une déclaration, le porte-parole de la plateforme de l'opposition COD 2020, Nicolas Tiangaye, a dénoncé plusieurs dysfonctionnements par rapport au scrutin présidentiel et législatif du dimanche 27 décembre alors qu'à l'inverse, plusieurs observateurs dressaient la veille un bilan positif du

scrutin à Bangui.

"Les dépouillements des résultats n'ont pas été faits aussitôt à la fin des votes et se sont poursuivis le lendemain. Par conséquent, les urnes ont été conservées par la Minusca en l'absence des représentants des candidats, en violation du code électoral. Les représentants des candidats à l'élection présidentielle n'ont pu avoir les feuilles de résultats signées telles que prévu par les dispositions du code électoral", dénonce-t-il.

Selon le porte-parole, "le nombre de votants dépasse celui des inscrits

dans certains bureaux de vote et des tentatives d'intimidation des électeurs et des achats de vote des électeurs ont été signalés partout".

Face à ces nombreux dysfonctionnements, la COD 2020 "demande l'annulation pure et simple et la reprise des élections groupées du 27 décembre" et estime que "les élections groupées du 27 décembre 2020 n'ont pas été justes et inclusives et ne sont nullement l'expression de la volonté du peuple centrafricain".

Lors de cette déclaration, la COD 2020 n'a pas apporté les preuves des

éléments avancés. Elle se réserve d'apporter ces éléments lors du dépôt de recours qui ne peuvent avoir lieu qu'après l'annonce des résultats provisoires, prévue le 4 janvier.

CÔTE D'IVOIRE

L'opposant Pascal Affi Nguessan libéré sous contrôle judiciaire

En Côte d'Ivoire, Pascal Affi N'Guessan recouvre la liberté. Le président du FPI dit légal était, ce 30 décembre, devant le juge d'instruction qui a ordonné sa libération. Mais selon son avocat maître Pierre Dagbo Gode, l'opposant reste sous contrôle judiciaire. Pascal Affi N'Guessan avait été arrêté début novembre, quelques jours après l'élection présidentielle du 31 octobre. Il est poursuivi pour une trentaine de chefs d'accusation, notamment "complot contre l'autorité de l'État". Le chef du FPI, également porte-parole de la coalition de l'opposition, avait été interpellé suite à la création d'un Conseil national de Transition, pour protester contre la réélection du président Alassane Ouattara à un troisième mandat. Une initiative que le gouvernement avait considérée comme la mise en place illégale d'un gouvernement parallèle.

Agences

TURQUIE

Les Ouïgours ne seront pas renvoyés pas en Chine

La Turquie réagit à la ratification par Pékin, samedi 26 décembre, d'un traité d'extradition pouvant servir au retour en Chine de certains Ouïgours exilés. Après la ratification par la Chine, le 26 décembre, d'un traité d'extradition avec la Turquie, Ankara a tenu à rassurer, mercredi 30 décembre, les membres de la communauté ouïgoure exilés en Turquie. Le chef de la diplomatie, Mevlut Cavusoglu, a affirmé que le pays ne renverrait pas de Ouïgours en Chine. L'inquiétude était forte parmi cette communauté musulmane, dont une dizaine de milliers de personnes sont réfugiées en Turquie. Notamment parce que le gouvernement chinois

voulait utiliser ce texte pour accélérer le retour de certains Ouïgours, accusés de "terrorisme". M. Cavusoglu a précisé : "Il est incorrect de dire que [la ratification par Pékin] signifie que la Turquie va renvoyer les Ouïgours en Chine. Cela ne s'applique qu'à des personnes coupables [de crimes]."

Ce traité d'extradition, signé en 2017, n'a pas été ratifié par le Parlement turc. "Dans le passé, il y a eu des demandes pour le renvoi en Chine de Ouïgours se trouvant en Turquie. La Turquie n'a pas appliqué ces mesures", a ajouté le ministre des affaires étrangères turc.

Le pays a des liens linguistiques et culturels avec les Ouïgours, des

musulmans parlant une langue turcique. Ankara a ainsi longtemps été l'un des principaux défenseurs de leur cause alors que la Chine a engagé, dans la région du Xinjiang, une politique de surveillance maximale des Ouïgours. Pékin tenant la mouvance séparatiste et islamiste ouïgoure pour responsable de nombreux attentats meurtriers commis contre des civils. Outre leur surveillance permanente, les Ouïgours sont internés dans ce que Pékin appelle des "centres de formation professionnelle" et sont soumis au travail forcé, notamment dans l'industrie textile de la province du Xinjiang.

Agences

LIGUE 1

Mais qui arrêtera l'Entente ?

L'Entente Sétif poursuit sa belle série d'invincibilité, toutes compétitions confondues, en cours depuis plus d'une année, en s'offrant cette fois-ci une équipe du NA Hussein Dey qui s'enlise davantage dans la crise.

PAR MOURAD SALHI

Une victoire qui permet à cette équipe phare de la capitale des Hauts-Plateaux de conforter sa position en tête du classement du Championnat de Ligue 1 de football, avec 16 points, soit à trois unités du poursuivant direct, le MC Alger. L'Aigle noir est en grande forme en ce début de saison. Tenus en échec une seule fois par le RC Relizane (1-1), à l'occasion de la deuxième journée, les Noir et Blanc ont signé leur cinquième succès en six matches disputés jusque-

là. Il convient de souligner que le technicien tunisien Nabil Kouki est l'autre artisan de l'extraordinaire remontada de l'Aigle noir qui a beaucoup souffert l'été dernier. Prenant les commandes d'une équipe mal en point, le successeur de Kheiredine Madoui a bel et bien trouvé la recette pour remobiliser ses troupes et repartir sur le bon pied. Avant son installation le 28 octobre 2019, l'Entente souffrait dans les profondeurs du classement, menacée même de relégation. L'ESS a réussi son opération de redressement sous la houlette de cet entraîneur tunisien, en terminant la saison à la troisième place, synonyme d'une participation à la Coupe de la confédération africaine de football (CAF).

Ce n'était pas aussi facile, selon ses déclarations, mais un bon groupe de



jeunes s'est constitué pour s'illustrer par la suite. *"Nous avons réalisé un excellent travail pendant toute cette période. Les joueurs ont bien compris le message et leur réaction sur le terrain constitue la meilleure preuve. Ce n'était pas facile, mais nous avons relevé le défi"*, a indiqué Kouki.

L'Entente, dont la défense est restée jusque-là imperturbable, a encaissé un seul but seulement depuis l'entame de la saison. C'était face au RC Relizane, à l'occasion du match de la deuxième journée, disputé au stade 8-Mai-45 à Sétif. La ligne offensive de cette formation phare d'Aïn-Fouara a réussi à marquer neuf buts, soit une moyenne d'un but chaque match. *"L'efficacité constitue l'un des points forts de notre équipe cette saison"*, a-t-il indiqué. Pour la suite du parcours, le technicien tunisien de l'Entente avoue que toutes les rencontres seront abordées avec la

même manière et même détermination. *"Toutes les prochaines rencontres seront abordées avec la même envie. Nous devons à chaque fois retenir les enseignements pour non seulement éviter de refaire les mêmes erreurs mais surtout aller de l'avant"*, a indiqué le premier responsable à la barre technique des Noir et Blanc. La 7^e journée du Championnat débutera vendredi prochain 8 janvier et se poursuivra jusqu'au lundi 11 janvier. Une journée qui sera marquée incontestablement par le derby des Hauts-Plateaux entre le CABB Arréridj et l'ES Sétif. Les Sétifiens sont appelés à se méfier d'une bête blessée, attendue à sortir le grand jeu pour l'emporter sur ses bases du 20-Août-55. Deux clubs qui ne partagent pas forcément les mêmes objectifs cette saison.

M. S.

LIGUE 1

Le MCA aux aguets

Le MCA s'est emparé de la deuxième place grâce à son difficile succès décroché à la maison contre le CS Constantine (1-0), à l'occasion de la mise à jour du calendrier du Championnat de Ligue 1 de football. Au stade olympique du 5-Juillet, le MCA a sué pour l'emporter face à une accrocheuse équipe du CSC, qui aurait pu prétendre à un meilleur résultat, mais le réalisme mouloudéen a fini par prévaloir. Après une première période relativement équi-

brée, marquée par l'expulsion du milieu de terrain Chamseddine Harrag à la demi-heure de jeu, pour cumul de cartons, le Doyen a trouvé la faille après la pause par l'entremise du rentrant Belkacem Brahimi (59^e), profitant d'une balle mal dégagée par le portier constantinois Chamseddine Rahmani.

Il s'agit de la quatrième victoire de rang pour le Mouloudia, toutes compétitions confondues, alors que le CSC concède son premier revers

depuis le début du Championnat. Dans les deux autres rencontres de cette mise à jour du calendrier disputées jeudi, le CR Belouizdad, difficile vainqueur à domicile de la JSM Skikda (3-2), a préservé sa série d'invincibilité confirmant ses ambitions de préserver son titre de champion, alors que l'AS Aïn-M'lila a essuyé sa première défaite de la saison, en déplacement face à la JS Kabylie (1-0).

FRANCE

Benzia retrouve l'entraînement après sept mois

L'international algérien de Dijon FCO, Yassine Benzia, a fait son retour à l'entraînement ce jeudi après avoir raté la première partie de saison à cause d'une grosse blessure.

Gravement touché à la main gauche en mai dernier, le meneur de jeu n'a pris

part qu'à quatre rencontres avec le club bourguignon depuis son arrivée en janvier 2020. *"Je reviens de loin. C'était une très très grosse épreuve, peut-être la plus grosse épreuve de ma vie. Je suis très content. Je pense que j'aurai toujours une attelle pour jouer,*

les premières semaines au moins", a-t-il confié dans une déclaration à *France Bleu Bourgogne*. Concernant son retour à la compétition, Yassine Benzia n'a pas voulu pronostiquer : *"Il n'y a pas de date de fixée, pas de date de reprise pour le moment."*

EN

Bensebaïni, Bennacer et Mahrez dans le onze africain de 2020

Ils sont trois internationaux algériens à figurer sur l'équipe type de l'année 2020 des joueurs africains réalisée par le magazine *France Football* ; Ramy Bensebaïni, Ismaël Bennacer ainsi que Riyad Mahrez.

Pour sa deuxième saison à Mönchengladbach en Allemagne, Ramy Bensebaïni commence à prendre une nouvelle dimension. *"Dans le couloir gauche, l'Algérien a gagné en rigueur défensive et continue par la qualité de son pied gauche à créer des situations favorables dans les surfaces adverses"*, a indiqué le média français. Malgré une fin d'année compliquée, à cause de la Covid-19, le défenseur formé au Paradou est devenu l'un des hommes forts de l'effectif de Marco Rose.

Comme c'est le cas dans l'entrejeu du Milan AC, Ismaël Bennacer compose avec son coéquipier ivoirien, Franck Kessié, la première ligne du milieu de terrain de cette équipe-type. Excellent à son poste en cette première partie de saison, le meilleur joueur de la dernière CAN n'a pas manqué d'attirer les éloges de plusieurs gloires du football italien et le regard de plusieurs cadors européens. Véritable patron de la sélection nationale, Riyad Mahrez est le sans conteste le joueur algérien le plus en vue durant les dernières années. S'il n'a pas réussi à remporter le titre en Premier League, la saison dernière, avec Manchester City, l'ancien attaquant des Foxes continue d'être l'un des grands atouts offensifs de Pep Guardiola.

LIGUE 2

La LNFA dévoile les calendriers

La Ligue nationale du football amateur a dévoilé les calendriers des trois groupes (Ouest, Centre et Est) du Championnat de Ligue 2 pour la saison 2020-2021. *"Concernant la gestion de cette nouvelle Ligue 2, rien ne va changer. Personnellement, je n'ai aucune appréhension là-dessus. Le plus important est d'être prêt pour le début de la compétition et garantir toutes les conditions nécessaires pour bien démarrer le Championnat"*, a indiqué Ali Malek, le président de la LNFA.

Pensée



Le 30/12/2019, fait une année déjà que nous a quittés notre très cher et regretté MOADEB ABDELAHME laissant derrière lui un immense vide.

En ce douloureux souvenir, Toute la famille MOADEB prie tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

Puisse Dieu Tout-Puissant lui accorder sa sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.

Repose en paix mon cher.
A Dieu nous appartenons
et à Lui nous retournerons.

UN MOMENT
D'ÉGAREMENT



21h00



C'est l'été. Laurent et Antoine, amis de longue date, s'installent pour les vacances dans la maison d'enfance d'Antoine, en Corse, avec leurs filles respectives, Marie et Louna. Antoine, marié, est aussi conservateur et rabat-joie que Laurent, divorcé, est libéral et boute-en-train. En filles d'aujourd'hui, les deux adolescentes ne trouvent aucun attrait à la vieille maison poussiéreuse et isolée où il n'y a pas de réseau, pas de wi-fi, pas de télé. Mais elles ne tardent pas à établir des connexions et à repérer les bons plans dans la région. Au fil des jours et des moments partagés entre pères et filles, le regard de Louna sur Laurent se modifie, et réciproquement.

LA BONNE ANNÉE



21h00



Libéré à l'occasion d'une amnistie de fin d'année, Simon entreprend d'organiser le casse du siècle avec son compère Charlot. Leur cible : une bijouterie de luxe sur la Croisette. Dans un premier temps, les deux hommes se préparent minutieusement, surveillant le moindre mouvement dans la joaillerie. Mais au grand dam de Charlot, le regard de Simon se porte bientôt sur la séduisante et très raffinée anti-quaïre qui travaille à côté.

ROBIN DES BOIS



21h00



Robin de Locksley, jeune lord anglais, doit quitter sa bien-aimée, Marianne, pour partir en croisade en Orient. À son retour, quatre ans plus tard, Robin apprend que le shérif de Nottingham, qui règne en tyran sur la région, l'a déclaré mort au combat, que son manoir a été dévalisé et Marianne mariée à un autre. Il est grand temps de restaurer l'ordre.

LES ENQUÊTES
DE VERA



21h00



Le corps sans vie d'Alex Gartside, 22 ans, est retrouvé dans un fossé au bord de la route. Lorsque Vera et son adjoint, Aiden, inspectent le manoir dont Alex avait la garde, ils découvrent avec stupeur le cadavre de Martin Neilson, un ancien délinquant, poignardé à mort. Les circonstances étranges de ces deux meurtres intriguent les enquêteurs, qui commencent à reconstituer les événements de la nuit précédente. L'agent Cherradi découvre un système de détournement de fonds en rapport avec une association venant en aide aux anciens délinquants, tandis que Vera s'intéresse aux motivations de Martin Neilson à connaître les dossiers du centre de détention pour mineurs de Farnsworth.



LA SELECTION
DU MIDI LIBRE

ORGUEIL
ET PRÉJUGÉS



21h00



Dans un petit village d'Angleterre, sous le règne de George III, Mrs. Bennet veut marier ses filles afin de leur assurer un avenir serein. L'arrivée de nouveaux voisins, Mr. Bingley et son ami Mr. Darcy, plonge Jane et Elisabeth dans des affaires de coeur tumultueuses. Cette dernière découvre l'amour en rencontrant le bel et aristocratique Darcy. Pourtant, tous deux devront passer outre leur orgueil et les mauvaises interprétations qui s'ensuivent avant de tomber dans les bras l'un de l'autre à la grande surprise des Bennet.

NOTRE-DAME
DE PARIS, L'ÉPREUVE
DES SIÈCLES



21h00



Retour en 2019 quand le monde entier, abasourdi, a cru pendant de longues heures que Notre-Dame de Paris, la plus célèbre des cathédrales, allait disparaître dans un incendie. Celle que l'on pensait éternelle est soudainement apparue vulnérable, fragile. Si cette épreuve a été l'une des plus effroyables de l'histoire de Notre-Dame de Paris, c'est cependant loin d'être la seule. Qui sait combien de fois, en plus de huit cents ans, elle a failli disparaître pour se relever à chaque fois ? Cette émission raconte son incroyable d'épopée.

CAPITAL
MIEUX DORMIR : ENQUÊTE
SUR LE GRAND BUSINESS
DU SOMMEIL



21h00



Au sommaire : «Mal dormir, le mal du siècle ?». Quelles sont les nouvelles solutions pour mieux dormir ? Sont-elles vraiment efficaces et à quel prix ? - «Pièges ou bon plan : que cachent les matelas à petits prix ?». Comment connaître le vrai prix d'un matelas ? Peut-on se fier à ces nouveaux fabricants qui vous promettent le confort maximum à prix minimum ? N'y a-t-il pas des arnaques à la clé ? - «Troubles du sommeil, des solutions efficaces ?». Laboratoires pharmaceutiques, commerçants, entrepreneurs, tous cherchent la solution magique qui rendrait vos nuits plus douces - «Couettes : faut-il y mettre le prix pour bien dormir ?»

SANS IDENTITÉ



21h00



Alors qu'il se trouve à Berlin pour donner une conférence, le docteur Martin Harris est victime d'un grave accident de taxi. Il tombe dans le coma et se réveille plusieurs jours plus tard, à l'hôpital. Sa vie a alors basculé. Personne, pas même sa propre femme, Elizabeth, ne le reconnaît. Il découvre bientôt qu'un homme a usurpé son identité et qu'il cherche à le tuer. Les autorités refusent de l'écouter et Martin se retrouve seul, exténué et en cavale. Il doit désormais découvrir la vérité et prouver aux yeux de tous, qui il est véritablement.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax :
023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax :
023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités
s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre

EUROL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	06:27
Dohr	12:51
Asr	15:23
Maghreb	17:44
Icha	19:09

SELON HUMAN RIGHTS WATCH

LE MAROC APPLIQUE LES "MÊMES MÉTHODES QU'ISRAËL, AU SAHARA OCCIDENTAL"

Le Directeur exécutif de Human Rights Watch (HRW), Kenneth Roth, a déclaré que le Maroc applique les « mêmes méthodes » utilisées par l'occupant israélien contre les Palestiniens pour tenter de « consolider » son occupation du Sahara occidental. Kenneth Roth a souligné, sur son compte Twitter, que « le traitement réservé » par le Maroc au peuple sahraoui dans les territoires occupés du Sahara occidental est « en quelque sorte le même traitement réservé par Israël aux Palestiniens ». Il a expliqué qu'« au fil des ans, le Maroc a utilisé des subventions et des exonérations fiscales pour convaincre des milliers de ses habitants de s'installer » dans les villes sahraouies occupées dans une tentative de « consolider son contrôle ».

Revenant à l'annonce faite, le 10 décembre, par le président américain sortant, Donald Trump, sur sa reconnaissance de la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, en contrepartie de la normalisation entre le régime marocain et l'entité sioniste, Kenneth Roth, a réitéré que cette décision « ne change pas le statut du Sahara occidental en tant que territoire sous le colonialisme ».

Récemment, HRW avait vivement dénoncé la répression des militants sahraouis par



les forces d'occupation marocaines dans les villes sahraouies occupées, relevant le caractère « brutal et illégal des méthodes du régime marocain ».

L'ONG avait dénoncé, dans un communiqué, la répression par les autorités marocaines de toutes les manifestations de soutien à l'autodétermination sahraouie, soumettent les militants sahraouis à des « violences, dans la rue ou en garde à vue, les emprisonnent, les condamnent au terme de procès entachés d'irrégularités ou d'actes de torture, entravent leur liberté de déplacement, et les font suivre ouvertement ». HRW, dont le siège est à Washington, avait en outre souligné « que ces pratiques ont été à nouveau signalées suite à l'agression marocaine contre des

manifestants sahraouis pacifiques le 13 novembre dernier à El Guerguerat (sud-ouest du Sahara occidental) ».

Le mouvement El Adl Wel Ihsan qualifie la normalisation avec Israël d'"acte grave"

Le Secrétaire général (SG) du mouvement marocain El Adl Wel Ihsan (Justice et Bienfaisance), Mohamed Abbadi, a dénoncé la normalisation des relations israélo-marocaines, qualifiant cette démarche d'acte "grave", a-t-on appris de sources médiatiques. Dans une déclaration au quotidien "Arabi21", M. Abbadi, également membre de l'Union internationale des savants musulmans (UISM), a affirmé que

la décision portant normalisation des relations avec l'entité israélienne serait "une décision de la Cour du roi au Maroc, première responsable de cet acte grave".

"Toute décision prise vis-à-vis des causes, aussi importantes et stratégiques qu'elles soient, revient à la Cour royale", a expliqué M. Abbadi, invitant à ce propos à "s'employer à rétablir la situation sociopolitique" dans le royaume du Maroc. Cette vague de normalisation des relations entre certains pays arabes et l'entité sioniste n'est "qu'une partie du plan d'assainissement de la cause palestinienne dans le cadre du fameux deal du siècle".

Le président américain sortant a, en contrepartie de l'officialisation des liens israélo-marocains, reconnu la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, un acte qui sous-entend une conclusion d'un véritable "trac" contraire au droit international garantissant au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination, a-t-il souligné. Le Maroc est le quatrième pays à normaliser les relations avec Israël en 2020, après les Emirats arabes unis, le Bahreïn et le Soudan.

ALGERIA WORKLINKS

PREMIER SALON VIRTUEL DE L'EMPLOI EN ALGÉRIE

Le premier salon virtuel de l'emploi en Algérie Algeria WorkLinks se tiendra du 19 et 20 janvier 2021. Il comptera la participation de plus de 40 employeurs et 2.000 jeunes demandeurs d'emploi.

Cette première édition du salon Algeria WorkLinks mettra en relation les jeunes et les employeurs algériens via une plateforme en ligne qui reproduit l'expérience d'un salon d'emploi physique. Pendant deux jours, les demandeurs d'emploi pourront explorer les stands des employeurs, rechercher des emplois, discuter avec des représentants des ressources humaines et déposer des copies de leur CV. Les employeurs peuvent également interagir

avec des candidats potentiels, examiner leur profil et même interviewer des candidats en direct sur la plateforme. Algeria WorkLinks proposera également un riche programme de webinaires en direct et enregistrés animés par des professionnels de premier plan dans le domaine de l'emploi et de la planification de carrière. Ce salon est à l'initiative de World Learning en Algeria, une organisation à but non lucratif qui fait progresser le leadership dans plus de 75 pays par le biais de programmes d'éducation, d'échange et de développement. Il est également soutenu par l'initiative du partenariat avec le Moyen-Orient (MEPI) et de l'Ambassade

des Etats-Unis en Algérie, en collaboration avec le Management and Business Institute (MBI) Sétif et le Algerian Center for Social Entrepreneurship ACSE Alger, et en partenariat avec Emploitic.

Le salon virtuel de l'emploi fait partie du Projet pour l'emploi et l'entrepreneuriat en Algérie (AEEP), mis en œuvre grâce à un financement du MEPI et à Alger et Sétif. Dans le cadre de ce projet, MBI The Campus de Sétif et le Centre algérien pour l'entrepreneuriat social ont fourni un ensemble complet de formations aux compétences techniques et humaines dans le but de préparer les jeunes au monde de l'emploi.

MOSTAGANEM

SEPT CORPS REJETÉS PAR LA MER

Les éléments de la Protection civile de la wilaya de Mostaganem ont repêché, hier, sept corps au niveau de plage Les Trois frères, située dans la commune de Kharouba.

Les dépouilles appartiennent à quatre jeunes filles et trois jeunes hommes, âgés entre 16 et 30 ans, précise un communiqué. Elles sont dans un état de décomposition.

La même source indique que les corps ont été transférés à la

morgue de l'hôpital de Mostaganem. Une enquête a été ouverte pour connaître les circonstances exactes de leur mort.

Dans une déclaration à une chaîne de télévision privée, le directeur de la Protection civile de la wilaya de Mostaganem n'a pas écarté l'hypothèse selon laquelle les sept personnes sont victimes d'une tentative d'immigration clandestine qui a mal tourné.

MALI

Décès de l'ancien Premier ministre Modibo Keïta

L'ancien Premier ministre malien, Modibo Keïta, chef de gouvernement de 2015 à 2017, s'est éteint à l'âge de 78 ans, a annoncé hier l'actuel Premier ministre, Moctar Ouane, sans préciser la cause du décès. Sur les réseaux sociaux, Ouane a salué "la mémoire du grand commis de l'Etat et de l'homme pétri de nos valeurs ancestrales de probité, d'honneur et de dignité".

La mort de Keïta survient au lendemain des obsèques de Soumaïla Cissé, éminente figure de l'opposition et trois fois candidat malheureux au second tour de la présidentielle.

Pour rappel, l'ancien président Moussa Traoré et l'ex-président Amadou Toumani Touré sont décédés en septembre et novembre derniers.

BILAN DU CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

262 nouveaux cas et 7 décès en 24h

262 nouveaux cas confirmés de coronavirus, 216 guérisons et 7 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé hier samedi 02 janvier, à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus, Dr Djamel Fourar.

L'Algérie totalise ainsi 100.159 cas confirmés depuis le début de l'épidémie fin février 2020, dont 2.769 décès et 67.611 guérisons. Pour le troisième jour consécutif, le nombre de cas confirmés annoncé reste au-dessous des 300.

Le gouvernement avait reconduit le 31 décembre le couvre-feu pour deux autres semaines.